

[SUCCESS STORY]

Élections professionnelles · Air France



Fondée en 1933, Air France est la première compagnie aérienne française.

Ses activités se répartissent autour de trois métiers principaux : le transport aérien de personnes, le fret aérien et la maintenance aéronautique.

Comme toutes les entreprises de plus de 50 salariés, Air France a organisé les élections des membres de son personnel siégeant au Comité social et économique (CSE).

Petite nouveauté par rapport aux élections précédentes de 2015 : le vote était 100 % en ligne via la solution AlphaVote.

Retour sur l'organisation de ces élections et les bénéfices du vote électronique avec le témoignage d'Arnaud Laporte, Juriste chargé des relations sociales au sein de la Direction des relations sociales d'Air France.

[Découvrez le retour d'expérience de :](#)

- **Monsieur LAPORTE,**
Juriste chargé des relations sociales

Objectifs visés

- Fiabiliser le processus de vote
- Simplifier le vote pour les collaborateurs nomades
- Réduire les coûts induits par le vote par correspondance

Bénéfices apportés



Gain de temps, et fiabilité et productivité



Amélioration du taux de participation



Simplification du processus de vote

Le vote 100 % électronique assure le succès des premières élections CSE chez Air France



TÉMOIGNAGE

Monsieur LAPORTE

- Un environnement de vote complexe

« Comme toutes les entreprises, nous devons organiser nos élections des représentants du personnel au CSE. Traditionnellement, nous avons l'habitude de faire voter nos salariés par correspondance ou même directement aux urnes.

Cependant, nous avons plus de 46 000 votants, répartis aux quatre coins du globe et souvent en déplacement, de par leurs métiers. Difficile dans ces conditions de fédérer les collaborateurs autour de ces élections. De plus, nous sommes organisés autour de 23 collèges différents et nous avons défini sept périmètres CSE.

Nous devons donc gérer des environnements de votes différents et complexes. Tout cela prenait énormément de temps, sans droit à l'erreur.

Pour simplifier, fiabiliser et optimiser nos élections, le vote électronique s'est imposé comme une solution évidente. Nous n'avions plus qu'à trouver un partenaire pour nous accompagner dans notre démarche. »

- Les principaux arguments d'AlphaVote

« L'entreprise a donc lancé un appel d'offres et a rencontré plusieurs sociétés avec comme prérequis de présenter une solution ergonomique et suffisamment agile pour répondre à toutes les spécificités de l'élection.

« Air France avait déjà travaillé avec AlphaVote, mais moi, personnellement, non. J'ai donc décidé de rencontrer plusieurs éditeurs avant de faire mon choix. Les équipes d'Alphavote m'ont convaincu pour deux raisons : elles ont montré une solidité rassurante pour une entreprise de la taille d'Air France, tout en nous offrant une agilité et l'accompagnement nécessaire pour ce projet. De plus, l'interface de vote répondait en tous points à notre objectif : mettre à disposition de nos salariés une solution simple d'utilisation.

Nous avons travaillé pendant environ six mois, dont trois mois assez intensifs, pour paramétrer l'ensemble de la plateforme de vote (collège, établissement, création du bureau de vote, des bulletins, communication auprès des collaborateurs, dépôt des candidatures...). L'équipe projet a apporté un réel savoir-faire, ce qui nous a beaucoup aidés. »



Vote
à distance



Facile
d'utilisation



Taux de
participation
en hausse

KERCIA leader en organisation d'élections, accompagne au quotidien plus de 5 000 clients, pour des opérations électorales allant de quelques dizaines à plusieurs millions d'électeurs..

Editeur Français et expert du vote multicanal depuis plus de 14 ans, KERCIA s'anime autour de 3 valeurs phares : la bienveillance, la satisfaction client, et la proximité.



TÉMOIGNAGE

Monsieur LAPORTE

- Des résultats encourageants en termes de retours et de participation

« Lors de ces élections, nous avons enregistré un record de participation : 74 % ! C'est une augmentation de sept points par rapport à celles de 2015 (à l'époque élection du CE et des délégués du personnel). Le vote électronique correspond totalement à notre activité : plus de la moitié de nos collaborateurs sont nomades. On leur offre donc la possibilité de voter n'importe où et n'importe quand, ce qui est un avantage non négligeable : en quelques clics, le vote est enregistré. Pour faciliter l'adoption par nos électeurs, nous avons également fourni un gros effort en termes de communication pour les inciter à participer, pour les accompagner dans la démarche...

Le dépouillement a été très rapide, grâce à l'interface spécifique, les membres du bureau de vote ont clos le scrutin et déverrouillé les urnes, le tout en moins de 5 minutes. Nous sommes passés d'un dépouillement qui prenait trois heures en moyenne à deux minutes. Les résultats ont ensuite été communiqués immédiatement par email et sur notre Intranet, puis par l'édition du procès-verbal officiel. . »

- La fiabilisation du processus de vote

Nous avons également choisi le vote électronique pour une élection plus fiable. En effet, les risques d'erreur liés à une mauvaise lecture ou la perte des bulletins n'existent plus. Nous pouvons aussi plus facilement nous assurer que les personnes qui votent le font en leur nom, car chaque salarié dispose d'un identifiant unique.

Il ne fait aucun doute que les prochaines élections CSE de mars 2023 se dérouleront par voie électronique !



Vote
à distance



Facile
d'utilisation



Taux de
participation
en hausse

KERCIA leader en organisation d'élections, accompagne au quotidien plus de 5 000 clients, pour des opérations électorales allant de quelques dizaines à plusieurs millions d'électeurs..

Editeur Français et expert du vote multicanal depuis plus de 14 ans, KERCIA s'anime autour de 3 valeurs phares : la bienveillance, la satisfaction client, et la proximité.